

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

DEKASEAL 8936 ANTRACITE

Date de révision: 25.02.2021

Code du produit: 1034

Page 1 de 8

1. Identification**Identificateur de produit**

DEKASEAL 8936 ANTRACITE

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Adhésifs, produits d'étanchéité

Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	DINOL GmbH	
Rue:	Pyrmonter Strasse 76	
Lieu:	D-32676 Luegde	
Téléphone:	+ 49 (0) 5281 982980	Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860
e-mail:	msds@dinol.com	
Interlocuteur:	Labor	
Service responsable:	msds@dinol.com	

Fournisseur

Société:	DINOL U.S. Inc.	
Rue:	8520 Cotter Street, Lewis Center	
Lieu:	USA-43035 Ohio	
Téléphone:	740-548-1656	Téléfax: 740-548-1657
e-mail:	info@dinolus.com	
Internet:	www.dinol.com	

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence: 3E Company Emergency +1-866-404-4230

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Cancérogénicité: Carc. 1A

Cancérogénicité: Carc. 2

Éléments d'étiquetage**SIMDUT 2015****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer le cancer.

Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

DEKASEAL 8936 ANTRACITE

Date de révision: 25.02.2021

Code du produit: 1034

Page 2 de 8

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment .
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.

3. Composition/information sur les ingrédients
Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
	Kohlenwasserstoffe, C6-C7, n-Alkane,Isoalkane, cyclische, <5% n-Hexan	7 - < 13% (*)
14808-60-7	Quartz	0.1 - < 1% (*)
1333-86-4	Ruß (Kohlenstoff, amorph)	0.1 - < 1% (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

Information supplémentaire

Hydrocarbons meet the requirements for not being classified as carcinogenic (<0,1% benzene alt<3% (w/w)
 DMSO extract (IP 346)).

4. Premiers soins
Description des premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

Appeler un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie
Agents extincteurs
Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Jet d'eau pulvérisée mousse résistante à l'alcool

Dangers spécifiques du produit dangereux

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Utiliser une protection respiratoire adéquate

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

DEKASEAL 8936 ANTRACITE

Date de révision: 25.02.2021

Code du produit: 1034

Page 3 de 8

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Remarques générales

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Assurer une aération suffisante.
Bien nettoyer les surfaces contaminées.
Ne pas rincer avec de l'eau.

Autres informations

Aucune information disponible.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Conseils pour le stockage en commun

Non indispensable.

DEKASEAL 8936 ANTRACITE

Date de révision: 25.02.2021

Code du produit: 1034

Page 4 de 8

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

aucune/aucun

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle
Paramètres de contrôle
Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Modèles de protection respiratoire recommandés :

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

FKM (caoutchouc fluoré), Temps de pénétration (durée maximale de port): 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile), Temps de pénétration (durée maximale de port): 480 min.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141)., Matière/fluide filtrant: A

9. Propriétés physiques et chimiques
Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte
Couleur:	gris foncé
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

Testé selon la méthode
Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 60-120 °C

Point d'éclair: > 70 °C

Inflammabilité

solide/liquide: non déterminé

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

DEKASEAL 8936 ANTRACITE

Date de révision: 25.02.2021

Code du produit: 1034

Page 5 de 8

gaz: non déterminé

Dangers d'explosion

non explosif.

Limite inférieure d'explosibilité: 0,6 vol. %

Limite supérieure d'explosibilité: 7 vol. %

Température d'auto-inflammation: > 200 °C

Température de décomposition: non déterminé

pH-Valeur: non applicable

 Viscosité dynamique:
(à 20 °C) 5200 mPa·s

Viscosité cinématique: non applicable

Hydrosolubilité: Non miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

 Tension de vapeur:
(à 25 °C) > 150 hPa

 Tension de vapeur:
(à 50 °C) 231 hPa

 Densité (à 20 °C): 1,315 g/cm³ DIN 51757

Autres données
Informations concernant les classes de danger physique

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant: 12,4 %

Teneur en corps solides: 87,4 %

Information supplémentaire
10. Stabilité et réactivité
Réactivité

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Stabilité chimique

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Matériaux incompatibles

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone

11. Données toxicologiques
Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

DEKASEAL 8936 ANTRACITE

Date de révision: 25.02.2021

Code du produit: 1034

Page 6 de 8

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	Kohlenwasserstoffe, C6-C7, n-Alkane, Isoalkane, cyclische, <5% n-Hexan				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >2920 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 20 mg/l	Rat		
1333-86-4	Ruß (Kohlenstoff, amorph)				
	orale	DL50 > 15400 mg/kg	Rat	GESTIS	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut provoquer le cancer. (Quartz)

Susceptible de provoquer le cancer. (Ruß (Kohlenstoff, amorph))

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques
Persistence et dégradation

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

13. Données sur l'élimination
Méthodes de traitement des déchets
L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

DEKASEAL 8936 ANTRACITE

Date de révision: 25.02.2021

Code du produit: 1034

Page 7 de 8

14. Informations relatives au transport**Canadien TMD****Appellation réglementaire:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Risques pour l'EnvironnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

Information supplémentaire

Transport classification ADR/IMGD is based on packaging >30ltr(IMDG), <450ltr(ADR).
For other packaging unts different classification can apply.

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****Information supplémentaire**

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune/aucun

16. Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

DEKASEAL 8936 ANTRACITE

Date de révision: 25.02.2021

Code du produit: 1034

Page 8 de 8

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)